



Envoyé en préfecture le 04/12/2025

Reçu en préfecture le 04/12/2025

Publié le 05 DEC. 2025

ID : 031-213105745-20251118-061-DE



Nombre de membres :

Exercice : 19

Présents : 14

Votants : 16

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-huit novembre, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la commune du VERNET, Haute-Garonne, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Bernard TISSEIRE, Maire.

Date de la convocation du conseil municipal : 13 novembre 2025

Présents : TISSEIRE Bernard, MATHE Nicole, MARCHAND René, IMBERT Viviane, BAUTISTA Ludovik, ROUGANIOU Marie, BOYER Denis, PONS Alain, CHIABRANDO Valérie, DANHO Aimé, DA COSTA Martine, ORTIS Hélène, DEMEILLERS Joël, PATENOSTRE Lionel.

Absents représentés : BAROTTE Marjorie (procuration à Marie ROUGANIOU), SOUADKI Hezdine (procuration à DANHO Aimé)

Absents excusés : PILKOWSI Véronique, DEMANGE Serge

Absent : MAZZOLO Nathalie

Madame DA COSTA Martine a été élue secrétaire de séance.

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal l'offre promotionnelle de AXA France concernant des contrats d'assurance Dépendances « Entour'Age » aux habitants ayant leur résidence principale au VERNET. Cette proposition a pour objet de permettre à AXA France de proposer ce contrat d'assurance aux habitants de la commune avec la gratification suivante : Remboursement équivalent à 6 mensualités de la prime de 1^{ère} année d'adhésion qui sera versé à l'adhérent du contrat dont l'adhésion sera toujours en cours et l'ensemble des primes acquittées au courant de la 2^{ème} année d'adhésion.

La commune informera ses habitants de la tenue d'une réunion d'information publique organisée par AXA France.

Il demande à l'assemblée de se prononcer.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- OUI Monsieur le Maire,
- APRÉS en avoir délibéré et à l'unanimité,
- AUTORISE Monsieur le Maire pour signer tout document relatif à la mise en place de cette assurance complémentaire santé pour la commune.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

Bernard TISSEIRE

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Sous-préfecture
le
et publication ou notification
du
Le Maire